

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES BASQUES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Guy, tenue le 15 novembre 2021 à 19h00, par téléconférence, à laquelle sont présents:

Mesdames les conseillères Micheline Bérubé, Gaétane Gagnon et Chantal Gauthier formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Maxime Dupont.

Est également présent monsieur Stéphane Lacam-Gitareu, directeur général et secrétaire-trésorier.

Le président de séance souhaite la bienvenue à l'assemblée et fait lecture de l'ordre du jour.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CM- 2021-0082-00**

Il est proposé par Chantal Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la séance du 15 novembre 2021 soit adopté en ajoutant la présentation des condoléances du conseil aux proches de monsieur Jean Miville, citoyen et employé de la municipalité disparu récemment.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE : Le conseil a pris connaissance des dates consacrées à l'accueil des nouveaux élus par le MAMH.

**SOUTIEN - HABITATIONS ÉCONOMIQUES DE LAC-DES-AIGLES
CM- 2021-0083-00**

CONSIDÉRANT que les Habitations Économiques de Lac-des-Aigles, organisme à but non lucratif souhaite augmenter son offre de logement auprès des personnes âgées en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT que cette clientèle bénéficiera de services de repas, de buanderie et de ménage;

CONSIDÉRANT ce type de services n'est souvent disponible que dans les centres urbains;

CONSIDÉRANT que des citoyens de nos communautés pourraient être intéressés par ce projet et demeurer ainsi à proximité de leur famille.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Micheline Bérubé, il est résolu à l'unanimité que le conseil accorde son appui moral à ce projet.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2021
CM-2021-0084-01**

CONSIDÉRANT que les élus ont pris connaissance du procès-verbal du 13 septembre 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Gaétane Gagnon, il est résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2021
CM-2021-0084-02**

CONSIDÉRANT que les élus ont pris connaissance du procès-verbal du 4 octobre 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Gaétane Gagnon, il est résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal.

ADOPTÉE

RESSOURCES FINANCIÈRES – PRÉSENTATION DES COMPTES

CM-2021-0085-01

Il est proposé par Chantal Gauthier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte la présentation des comptes mensuels selon le format proposé par le logiciel de gestion municipale et que la liste des comptes soit disponible dans les archives numériques de la municipalité.

ADOPTÉE

ADOPTION DES COMPTES D'OCTOBRE 2021

CM-2021-0085-02

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2021;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil s'en déclarent satisfaits et qu'il y a lieu d'accepter le paiement desdits comptes;

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes du mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Micheline Bérubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes du mois tels que présentés et vérifiés par les membres du conseil, au montant total de 87 418,68 \$ et de déposer la liste des comptes dans les archives numériques de la municipalité.

ADOPTÉE

CONTRAT – ÉTATS FINANCIERS 2021

CM-2021-0085-03

CONSIDÉRANT l'offre déposée par Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit et la production du rapport financier de l'exercice 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Chantale Gauthier, et résolu à l'unanimité, le conseil accepte de leur octroyer ce mandat.

ADOPTÉE

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

CM-2021-0085-04

CONSIDÉRANT que le directeur général a déposé la liste des arrérages au 4 novembre 2021;

CONSIDÉRANT que le conseil ne souhaite pas transmettre au bureau de la MRC des Basques, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT que certains débiteurs se sont entendus avec le directeur général pour le règlement de leurs comptes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Bérubé et résolu à l'unanimité, le conseil autorise l'envoi d'un troisième avis de rappel selon les dispositions prévues à l'article 13 du règlement numéro 1100-2021.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 3381-2021 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 111 795,00 \$ POUR LA RÉFECTION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE ET LA MISE AUX NORMES DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Micheline Bérubé donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 3381-2021 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection de la salle communautaire ainsi que pour ceux de mise aux normes l'édifice municipal de Saint-Guy.

Micheline Bérubé dépose le projet du règlement intitulé règlement numéro 3381-2021 décrétant un emprunt au montant de 1 111 795,00 \$ pour la réfection de la salle communautaire et la mise aux normes de l'édifice municipal.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 3382-2021 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 250 000,00 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CHARGEUR À RÉTROCAVEUSE

Micheline Bérubé donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un chargeur à rétrocaveuse pour le service des travaux publics.

Micheline Bérubé dépose le projet du règlement intitulé règlement numéro 3382-2021 décrétant un emprunt au montant de 250 000,00 \$ pour l'acquisition d'un chargeur à rétrocaveuse.

**CONTRAT – EMPLOYÉ POUR LE DÉNEIGEMENT
CM-2021-0086-01**

Sur proposition de madame Gauthier et résolu à l'unanimité, le conseil autorise l'embauche de monsieur Francis Bolduc pour les travaux de déneigement. La durée de son contrat est fixée à 13 fins de semaine à partir du 6 novembre 2021, à 10 h 00 par jour et son salaire est augmenté de 3%.

ADOPTÉE

**CONTRAT – EMPLOYÉ DE VOIRIE
CM-2021-0086-02**

Sur proposition de madame Bérubé et résolu à l'unanimité, le conseil autorise l'embauche de monsieur Martin Paré au service des travaux publics pour une banque d'heures de 70 heures. Le salaire horaire sur appel du responsable des travaux publics est de 15,00 \$. Le renouvellement de la banque d'heures à la fin avril 2022 se fera par résolution du conseil.

ADOPTÉE

**CONTRAT – SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
CM-2021-0086-03**

Sur proposition de madame Gauthier et résolu à l'unanimité, le conseil autorise l'embauche de madame Linda Corbin au poste de secrétaire administrative pour 16 heures par semaine. Son salaire est fixé à 20,00 \$ pendant les trois mois de sa période d'essai.

ADOPTÉE

**VOIRIE – DÉNEIGEMENT DU RANG 4
CM-2021-0087-00**

Sur proposition de madame Bérubé et résolu à l'unanimité, le conseil autorise le déneigement du Rang 4 jusqu'à la virée située en face du matricule 0718-46-3743.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 5104-2021 CONCERNANT L'ENTRETIEN DES VOIES PUBLIQUES EN SAISON HIVERNALE

Chantal Gauthier donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 5104-2021 concernant l'entretien des voies publiques en saison hivernale.

Chantal Gauthier dépose le projet du règlement intitulé règlement numéro 5104-2021 concernant l'entretien des voies publiques en saison hivernale.

AUTORISATION – CONSTAT D'INFRACTION CM- 2021-0088-00

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance d'une plainte pour nuisances et qu'un avis d'infraction a été émis le 18 août 2021;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite faire appliquer ses règlements;

CONSIDÉRANT que madame Chantale Gauthier se retire des délibérations et du vote;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de madame Bérubé, et à l'unanimité des conseillers présents, le conseil autorise le directeur général à effectuer les démarches nécessaires à l'application de la réglementation.

ADOPTÉE

ÉLECTION – DÉMISSION D'UN CONSEILLER

Le directeur général avise le conseil que le conseiller élu par acclamation au poste numéro 2 a déposé sa démission et que des démarches auprès du Directeur Général des Élections sont en cours afin de valider la date du scrutin.

NOMINATION – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CM- 2021-0089-00

Sur une proposition de madame Gauthier et à l'unanimité des conseillers présents, Micheline Bérubé est nommée comme la représentante du conseil au sein de la bibliothèque.

ADOPTÉE

QUESTION – ACQUISITION D'UNE PARTIE D'UN IMMEUBLE MUNICIPAL CM- 2021-0090-01

CONSIDÉRANT que la municipalité ne souhaite pas se défaire d'une partie du terrain bordant le cimetière, sur proposition de Micheline Bérubé et résolu à l'unanimité, le conseil refuse la proposition d'un citoyen d'acquérir le dit terrain.

ADOPTÉE

QUESTION – CONSEIL MUNICIPAL EN PUBLIC

Le conseil décide de prolonger les séances par visioconférence et de continuer à examiner la situation mois par mois.

ADOPTÉE

QUESTION – PASSEPORT SANITAIRE
CM- 2021-0090-02

CONSIDÉRANT que la vaccination et le respect des mesures sanitaires demeurent les seuls moyens d'éviter la propagation du virus;

CONSIDÉRANT la reprise des séances du conseil en présentiel;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Micheline Bérubé et résolu à l'unanimité, le conseil exige que les membres dudit conseil aient leur passeport vaccinal à jour.

ADOPTÉE

LEVÉE DE SÉANCE
CM- 2021-0091-00

Sur proposition de madame Bérubé, l'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 00.

ADOPTÉE

Maire

Directeur général